



Le mot du Maire : RETOUR SUR LES ANNEES 2010 / 2019

L'année 2019 vient de se terminer. C'est aussi l'occasion de revenir sur l'action municipale de la décennie écoulée. Le premier mot qui me vient à l'esprit pour évoquer ces dernières années c'est **le changement** qui est facteur de dynamisme, d'action pour répondre aux sollicitations du présent et préparer l'avenir de la population de CHAMPIS passée en 10 ans de 570 à 632 habitants.

En 10 ans, CHAMPIS a changé avec :

- ⇒ Un document d'urbanisme (PLU) validé, actualisé à 3 reprises
- ⇒ Une station d'épuration écologique avec filtres plantés de roseaux
- ⇒ Deux lotissements pour un total de 15 lots constructibles
- ⇒ La réhabilitation du presbytère
- ⇒ La Maison d'Assistants Maternelles (MAM)
- ⇒ La construction en ossature bois de 2 villas communales « basses consommations »
- ⇒ La numérotation des habitations
- ⇒ L'aménagement de l'espace « Toinou » et de la salle communale
- ⇒ L'aire de covoiturage du Fringuet équipée d'une borne de recharge électrique
- ⇒ Les aménagements du cimetière — columbarium, jardin du souvenir —
- ⇒ Le recensement et la cartographie des chemins ruraux
- ⇒ La boîte à Lire
- ⇒ Le Four à bois construit dans le cadre d'un chantier participatif
- ⇒ L'ouverture du circuit des mégalithes
- ⇒ La restauration du petit patrimoine rural — source de Téolier, pont de Girardin —
- ⇒ La traversée de la Bâtie réaménagée
- ⇒ La traversée de Garnier avec l'enfouissement des réseaux



Bien évidemment, il convient d'ajouter à ces réalisations tous les travaux annuels d'entretien et de reprises des 34 kms de voirie communale.

En matière de communication, le site Internet de CHAMPIS a été labélisé et l'ouverture aux réseaux sociaux réalisée.

D'agréables moments festifs, nous ont rassemblé autour de la traditionnelle fête annuelle du village, des jeudis autour du four, du festival « Pousse Ma Porte », des musiques d'été, du spectacle de fin d'année pour les enfants, du repas des aînés,.....

La solidarité s'est manifestée avec l'accueil d'une famille de réfugiés syriens désormais parfaitement intégrée grâce au concours du collectif de bénévoles toujours actif.

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, un livre d'hommage aux 37 Morts pour la France mais aussi aux 168 combattants de CHAMPIS a été édité.

La Communauté de communes Rhône Crussol est intervenue sur le territoire en reconstruisant les deux passerelles du Duzon emportées suite aux orages d'octobre 2013 et en réalisant un troisième bassin à la station d'épuration. La création d'un circuit de randonnée dans le bois intercommunal du Serre est en cours.

J'ajouterai pour terminer, que toutes ces réalisations ont été effectuées sans augmentation des taux d'imposition communaux. Oui, CHAMPIS a changé et c'est avec une grande fierté que je peux avec toute l'équipe municipale dresser ce bilan même si j'ai pleinement conscience qu'il reste perfectible. Un profond regret l'abandon du projet d'un magasin de producteurs au Fringuet.

L'année 2020 se profile avec l'échéance des municipales de Mars.

D'ores et déjà j'invite les 452 électeurs à venir en mairie dès le 15 Mars pour choisir les 15 conseillers municipaux qui seront amenés à élire maire et adjoints.

A titre personnel, après 12 années de mandat de maire et une longue réflexion, j'ai décidé de ne plus assumer cette passionnante et exigeante fonction.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée.

Merci aux adjoints et conseillers des deux équipes municipales avec qui j'ai eu le plaisir de travailler et sans lesquels rien n'eut été possible.

A ces remerciements, je veux ajouter l'ensemble du personnel communal souvent sollicité pour les tâches les plus ingrates, ainsi que les associations qui contribuent à l'animation de CHAMPIS.

Dans 10 ans comment sera CHAMPIS ? Je ne saurais le dire. Mais un souhait : que les valeurs républicaines de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et aussi de Laïcité, désormais inscrites sur le fronton de la Mairie continuent d'orienter et de guider le choix des élus.

La cérémonie des vœux du samedi 18 Janvier à 11 heures à la mairie sera l'occasion de revenir sur ce bilan. C'est avec plaisir que je vous y convie.

Mes vœux les plus sincères pour 2020.

Gilbert DEJOURS
Maire de CHAMPIS

L'ETAT CIVIL 2019

Ils sont nés :

BONNET Mila le 16 Janvier
BOUVEYRON Maëlle le 18 Avril
DEBROUWER Erika le 01 Mai
GUELPA Cara le 27 Mai
UGHETTO Ilana le 09 Juin
CHAUVY Léna le 09 Août
DELCROS Anna le 09 Septembre
FAVE POURCHAIRE Marceau
le 21 septembre
BRENIER Bastian le 11 Novembre
HAGENMULLER Simon le 21 Novembre

Ils se sont mariés :

Le 29 Juin : Romain BELLE et Sandrine CHABOT
Le 10 Août : Michaël MOUNIER et Séverine HONCZARUK



Ils nous ont quittés :

Le 02 Mai Claudette ALLARD
Le 23 Juillet Paul COURET



Mairie de CHAMPIS
30 route de La Bâtie de Crussol
07440 CHAMPIS

Tel.04.75.58.31.37 Fax.04.75.58.28.13
mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr
www.champis.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 14h-16h
Mardi et jeudi : 9h-12h
Vendredi : 13h-16h



Inscriptions sur les listes électorales

Pour le scrutin de Mars 2020 : pour les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020 la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 07 février 2020.

